

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE L'AUDIENCE D.G./O.S. DU 20 NOVEMBRE 2017

Le 21 novembre 2017, le Directeur Général Bruno Parent a fait une visite éclair de deux services du département de Loir-et-Cher (la trésorerie de Blois-Agglomération et le SPFE de Blois), annoncée le 17 novembre seulement. Les secrétaires des organisations syndicales du département furent invités à une audience d'une petite heure.

Solidaires-Finances Publiques 41 a fait une présentation du département, en insistant en particulier sur les suppressions d'emplois (plus de 240 depuis 2002), les restructurations permanentes, les regroupements de missions qui dépassent désormais le cadre du département (comme récemment la mission du domaine ou l'inter-régionalisation des services RH au 1/5/2018), les restructurations du réseau et la diminution progressive et constante de notre maillage territorial avec en particulier la disparition progressive de nos trésoreries et des missions exercées localement (Vendôme/Romorantin) et une réduction des conditions d'accueil du public (réduction des plages horaires, difficulté à joindre les services par téléphone faute de personnels, désormais accueil sur rendez-vous).

Solidaires-Finances Publiques 41 a dénoncé le manque de considération pour les efforts et sacrifices consentis par les agents pour remplir les missions de service public auxquels ils sont attachés. La DG connaît le ressenti des agents exprimé dans le baromètre social mais n'apporte d'autre récompense pour leur conscience professionnelle et d'autre réponse à leur anxiété face à l'avenir sombre de la DGFIP que par la remise en cause des règles de gestion qui avaient été longuement négociées et acceptées lors de la fusion DGI-DGCP, cassant nos repères, et par l'annonce de la remise en cause à court terme de nos missions (abandons et privatisations) par le Comité d'Action Publique 2022 et une coupe sans précédent dans les effectifs (4 à 5000 suppressions d'emplois annuels jusqu'en 2022). Les possibilités d'évolution de carrière se restreignent (baisse drastique des taux de promotion et restriction des possibilités de passage des concours). Et pour couronner le tout, les efforts des agents sont récompensés par un nouveau gel des salaires, la fin des avancements accélérés par l'évaluation, la hausse de la CSG, le retour du jour de carence et la mise en place programmée du RIFSEEP.

Le Directeur Général a répondu que les droits des agents, en particulier à la mobilité choisie, avaient été beaucoup trop loin « au détriment des services ». *Pourtant, les directeurs locaux pouvaient déjà passer outre les règles d'affectation au nom de l'intérêt du service, mais les suppressions d'emplois sont telles désormais que cela justifie la suppression des règles !* Pour le Directeur Général, les petits postes de trois ou quatre agents ne sont « pas viables ». *Là encore, on crée la pénurie puis on justifie la suppression par*

la dégradation de la qualité de service. Imparable.

Quant à l'avenir de la DGFIP, le Directeur Général estime que le CAP 2022 est une « belle occasion de simplifier nos tâches » et un moyen de faire valoir un certain nombre d'orientations pour la DGFIP. *Ce sont précisément ces orientations qui nous inquiètent ! Et il n'y aura pas que les tâches qui seront simplifiées... En clair, il faut devancer les exigences des politiques pour éviter des évolutions pires, c'est une vue de l'esprit...*

Ce n'est pas tous les jours que nous recevons un Directeur Général dans le Loiret-Cher (la dernière fois, c'était en 1999), et les échanges furent instructifs. Cependant, cela conforte notre opinion que nous n'obtiendrons rien face à l'avenir sombre qui nous est promis par CAP 22 sans se battre : il faudra se mobiliser !